

CONTRE

— LA —

Marine de Guerre

La marine est un gouffre béant où nos millions iront s'engloutir, dit le sénateur Legris, ancien député libéral de Maskinongé. C'est le premier pas dans la voie du militarisme, écrit le sénateur Choquette, ancien député libéral de Montmagny à son chef Sir Wilfrid Laurier.

Opinions du "Canada," du "Soleil"
et de "l'Electeur."

Contre la Marine de guerre

PROTESTATIONS DE CHEFS LIBÉRAUX.

La marine est un gouffre béant où nos millions iront s'engloutir, dit le sénateur Legris, ancien député libéral de Maskinongé. C'est le premier pas dans la voie du militarisme, écrit le sénateur Choquette, ancien député libéral de Montmagny à son chef Sir Wilfrid Laurier.

Opinions du "Canada," du "Soleil" et de "l'Electeur."

AUTRES TEMOIGNAGES DE LIBÉRAUX

Preuve que c'est une marine pour l'Angleterre, aux dépens du Canada.

A entendre les discours des orateurs ministériels et à lire les articles des organes du gouvernement, on serait porté à croire que seuls, Bourassa et Lavergne, parmi les libéraux, et les conservateurs, par intérêt de parti, dénoncent le gouvernement à cause de sa loi de la marine de guerre.

On trompe l'électorat, sur ce point comme sur tant d'autres. Ils sont nombreux les témoignages des libéraux qui protestent contre la loi de la marine de guerre, mais nous ne citerons que les principaux.

Prenons d'abord celui du sénateur Legris, ancien député libéral de Maskinongé, qui a été nommé sénateur par le gouvernement Laurier, en reconnaissance des services qu'il avait rendus à son parti dans les jours de l'opposition, de 1885 1896.

Le 28 avril 1910, l'honorable sénateur Legris prononça un discours au Sénat, pour protester contre cette loi de la marine

On a dit : Ah ! le sénateur Legris, comme bien

d'autres, a été trompé ; il a mal interprété la loi, et il regrette l'attitude qu'il a prise au Sénat contre la loi de son chef, M. Laurier."

Encore un mensonge.

A la fin du mois de juillet dernier, le sénateur Legris écrivait à M. Bourassa une lettre dans laquelle il dit :

" Je vous dirai que je n'ai aucune raison de regretter la position que j'ai prise en opposition à notre marine. Qu'on l'appelle canadienne ou impériale, celle-ci sera pas moins un gouffre béant où nos millions iront s'engloutir dans la folie du militarisme, éloquemment dénoncé par Sir Wilfrid Laurier il n'y a pas encore bien longtemps.

" Je suis aussi convaincu qu'on a trompé et qu'on cherche encore à tromper le peuple avec une foule d'arguments faux, colportés par la presse ministérielle et quelques orateurs de hustings, pour lui faire approuver la politique néfaste où les impérialistes l'ont poussé hors sa connaissance et sans son consentement.

Voici maintenant la parole d'un autre chef libéral, le sénateur P.-A. Choquette, ancien député libéral de Montmagny.

M. Choquette fut nommé juge par le gouvernement Laurier, puis démissionna pour devenir l'organisateur des forces libérales dans le district de Québec et en même temps sénateur.

Le sénateur Choquette dans une lettre adressée à son chef, Sir Wilfrid Laurier, disait ce qui suit :

" Au fait le gouvernement a paru décidé à dépenser des millions dans la construction de vaisseaux de guerre. Pourquoi cette dépense, lorsque nous sommes en paix et qu'aucune question épineuse n'est en jeu ? En tout cas, si nous sommes menacés d'une guerre, ce ne sont pas les deux ou trois vaisseaux que nous posséderons qui pourront nous protéger contre une flotte ennemie. Il n'y a maintenant aucune raison pour faire cette dépense.. Si nous sommes menacés de guerre, il sera du devoir de l'Angleterre—si elle a l'intention de nous garder comme colonie—de nous protéger, si elle ne le fait pas, si elle nous laisse à nos propres ressources, nous serons impuissants à nous défendre. Or, à quoi serviront les millions que nous sommes à la veille de dépenser pour la construction de vaisseaux de guerre.

" Pour dorer la pilule, les ministres nous assurent que le gouvernement aura le contrôle de ces vaisseaux. Tout cela n'est qu'un leurre ; nous voyons déjà les premiers indices de l'impérialisme dans le fait que l'Angleterre nous envoie des officiers de marine pour prendre charge de ces vaisseaux. Une fois qu'ils en auront pris

possession, il les utiliseraient pour les fins de l'Angleterre et non pour les nôtres. En somme, nous serons obligé de payer des millions pour aider à la défense de l'Angleterre. Nous aurons beau crier et protester, nous irons simplement nous heurter au fait accompli.

N'oublions pas que le jour où nos marins combattront sur la mer au profit de l'Angleterre, nos soldats seront obligés de se battre sur terre. Est-ce que le peuple est prêt à approuver cela ? Aujourd'hui c'est de l'argent que l'on nous demande, et plus tard ce sera le sang de nos enfants. Je le répète, "caveant consules".

Opinions des organes du gouvernement.

Tout le monde sait que le "Canada" et le "Soleil" sont les organes officiels du gouvernement dans notre province. Leurs articles reflètent la pensée du gouvernement. Ils sont payés pour défendre la politique du gouvernement.

Or, que disaient le "Canada" et le "Soleil" avant 1910 ? Ils disaient exactement ce que proclament encore aujourd'hui M. Monk, M. Bourassa et leurs partisans.

Pourquoi serions-nous aujourd'hui des lâches et des traîtres en continuant à prêcher des principes politiques que prêchaient les chefs, les candidats et les organes libéraux durant la campagne de 1908 ?

Voici ce que disait le journal le "Canada", le 7 octobre 1907.:

Le "Canada"

"Le News" de Toronto, a publié quelques articles sur la création d'une milice navale au Canada.

"Il la croit d'une nécessité urgente et bat en brèche la politique libérale à ce sujet.

"Cette question est d'une haute importance. Nous devons à Sir Wilfrid, d'avoir rejeté toute tentative de contribution directe à la milice navale anglaise.

"Et il semble maintenant que les partisans de cette contribution, au Canada, soient convaincus de son inopportunité, pour employer un terme modéré. La contribution directe aurait constituée une dérogation au principe de notre autonomie, et nous pouvions y consentir.

"Mais, dit-on, si nous réclamons de l'autonomie, nous avons le devoir de nous occuper seuls de notre développement et de notre dépense ; donc, nous devons songer à la création d'une milice navale.

"Pour répondre à ce sophisme, il suffit de bien comprendre les conditions mêmes de notre autonomie. Nous sommes une colonie autonome, nous ne cessons d'appar-

tenir à l'Angleterre, même au point de vue pratique de notre administration ; et la preuve, c'est que nous avons à Londres le dernier recours de notre justice, le Conseil Privé ; c'est également que nous devons porter devant le Parlement impérial, tout amendement à notre constitution.

“L'autonomie n'est donc que le moyen, éminemment sage, que l'Angleterre nous concède pour que nous travaillions à nous développer. Nous reconnaissons cette concession entièrement en pourvoyant à notre développement national ; et la mère-patrie n'a pas à se plaindre du Canada, à ce point de vue, les progrès du Dominion sont merveilleux. Donc, l'autonomie à nous concédée par l'Angleterre nous impute l'obligation de nous développer économiquement ; l'obligation de la défense reste toute à l'Angleterre ; puisque nous ne cessons pas d'être sa possession. En développant le pays par l'établissement de nouvelles voies de transport, Sir Wilfrid comprend parfaitement le sens politique et les devoirs de notre situation coloniale.”

A l'Angleterre la possession et l'obligation de la défense. Au Canada, l'autonomie et les devoirs du développement économique.

(“Le Canada”, organe libéral, édition du 2 août 1907.)

Comparez maintenant l'interprétation de la loi de la marine de guerre par l'hon. M. Fielding, ministre des finances et cet article du “Canada”, et vous aurez la preuve que Laurier et son parti ont renié leur passé et les promesses qu'ils ont faites au peuple en 1908.

Encore le “Canada”

M. Baker, le député anglais de Finsbury, de passage à Montréal, a loué Sir Wilfrid Laurier, d'avoir su garantir le Canada du militarisme.

Le militarisme à son avis, est le fléau des peuples européens.

Il nous plaît de l'entendre parler ainsi, ce qui permet au Canada d'éviter cette lourde exigence, c'est l'entente tacite qui existe entre lui et ses voisins, les États-Unis.

Ce commun accord, cette acceptation entière de la paix, que les puissances européennes cherchent en vain, il existe en Amérique du Nord, grâce à la bonne politique américaine et canadienne à ce sujet. Il est vrai de dire également, que Sir Wilfrid a beaucoup fait vis-à-vis ce résultat. On ne cesse en certains quartiers de présenter au Gouvernement de nombreux projets de défense navale auxquels on veut absolument qu'il s'intéresse. Evidemment,

si le Canada n'était possession anglaise, si par conséquent il ne pouvait se considérer comme protégé, vis-à-vis de l'Europe, par la mère-patrie, il lui faudrait se tenir prêt à toute éventualité. Mais—et nous l'avons maintes fois établi—l'Angleterre nous a conféré le privilège et le devoir du développement libre, et a conservé des droits à la possession en même temps que l'obligation à la défense.

Jusqu'à date, la politique de Sir Wilfrid n'a pas accusé la défiance à l'égard de nos voisins, les États-Unis, qui dût se trahir par la force armée.

La question de défense locale est purement théorique? C'est notre diplomatie qui l'a discutée et résolue.

Et c'est la politique sage, de l'avis de M. Baker, que nous partageons, qui a grandement contribué à préserver le Canada des moindres atteintes du militarisme"....

(Le "Canada", 7 octobre 1907).

Nous sommes d'avis que les moutons ministériels seront joliment effarés quand nos amis leur jetteront ça à pleines mains par la tête.

Sir Wilfrid Laurier et son suicide.

Mais, on nous dira peut-être que ce sont des organes ministériels, qui ont parlé ainsi, mais que le chef, le grand chef n'a pu tenir pareils propos avant de faire adopter la loi de la marine de guerre.

MM. Monk et Bourassa prétendent que nous n'avons aucun intérêt à prendre part aux guerres de l'Angleterre, et toute la gente ministérielle, leur lance les pires injures. Ils prétendent qu'il est contraire aux intérêts du Canada de s'imposer une lourde dépense pour organiser et maintenir une marine de guerre qui devra servir à l'Angleterre en temps de guerre. N'ont-ils pas raison? Mais c'est la politique que prêcha Laurier en 1902.

Voici ce qu'il disait en Chambre le 15 avril 1902 :

" Ce serait un véritable suicide pour le pays que de se lancer dans le gouffre des dépenses où les nations européennes, y compris l'Angleterre, ont été entraînées par les besoins d'armements formidables.

" Quelle est la situation respective de la Grande-Bretagne et du Canada ?

" La grande-Bretagne est l'une des premières nations de l'univers, la première peut-être sous plusieurs rapports le centre du plus puissant empire de nos jours depuis la chute de l'empire romain. Par là même, elle est obligée de maintenir une nombreuse armée permanente. La Chambre sait combien la nécessité d'entretenir une armée permanente a toujours repugné au peuple anglais,

comment celui-ci s'est toujours révolté à cette idée, mais il a dû se plier aux exigences de la situation et en retenir constamment une armée sur pied. La plus grande partie du budget de l'Angleterre est dévorée par les dépenses navales et militaires, et l'honorable député voudrait nous mettre dans une pareille position et nous faire partager ces dépenses !

"Toute autre est la situation du Canada. C'est un immense pays ayant une population de cinq millions et un tiers d'habitants disséminée sur une étendue de 3,000 milles de l'Est à l'Ouest. Quels sont les plus lourds articles de son budget ? Les travaux publics, la colonisation, la construction de voies ferrées et le creusement des ports et les voies de transport. Voilà le champ où doit s'exercer notre activité.

"Et ce serait un crime de détourner une partie des deniers nécessaires à l'accomplissement de ces travaux pour acheter des canons, des fusils, et des munitions de guerre."

(Débats de la Chambre des Communes pour 1902, séance du 15 avril, volume II).

M. Jos Langlois

Voici l'opinion d'un autre chef libéral de comté, M. Jos. Langlois, ancien maire de Sainte-Scholastique, ex-régistrateur du comté des Deux-Montagnes, père de M. Godfroy Langlois, député libéral de Saint-Louis, et ex-directeur du journal "Le Canada". M. Langlois donnait son opinion quelques semaines avant sa mort :

Voici ce qu'il dit contre la marine de guerre :

"J'ai toujours été un libéral, un grand admirateur de Sir Wilfrid Laurier, dans les questions politiques qu'il a soutenues. Mais sur le bill de la marine, je ne partage pas sa manière de voir. On a beau dire que les canadiens sont une nation, je trouve exagéré qu'on le dise. . . .

.....
"Nous devons rester dans le "Statu quo", et ce, pour plusieurs années à venir. Employons notre argent à améliorer nos ports, nos canaux, à stimuler le développement général du pays, toutes choses plus utiles qu'une marine de guerre, qui ne servirait à rien et pour longtemps. Car enfin, qu'avons-nous à craindre de nos voisins, avec qui nous vivons en grande amitié ? Sachez bien qu'une demi-douzaine de navires de guerre ne les empêcheraient pas de venir prendre notre pays, si l'envie en prenait. Le gouvernement d'Ottawa nous dit qu'il faut aider l'empire de notre argent, de nos vaisseaux, etc ?

En construisant une flotte que l'on dit couter de vingt-deux à vingt-cinq millions, pour trois ou quatre vaisseaux de guerre, sait-on, que l'on met sur les épaules de chaque habitant, un impôt de trois piastres et l'entretien que l'on dit être au moins de six à sept millions par année, accroitra davantage l'impôt qui finira par écraser ce bon peuple que l'on aime tant en temps d'élection. Pour toutes ces raisons, le "statu quo" est tout ce qu'il y a de mieux à faire dans les circonstances.

Et s'il faut se soumettre à l'une des propositions qui sont devant les chambres à Ottawa, j'opinerais pour le publiciste de M. Monk. Nous verrons ce que les provinces anglaises feront. Si l'on en croit les journaux, il y a une majorité de contribuables dans les provinces anglaises qui sont opposés à tout octroi en argent, ou à une flotte ? Ajournons ce gros problème à une prochaine session. Consultons le peuple dans un plébiscite et alors le gouvernement sera plus à l'aise pour légiférer sur cette question.

D'ailleurs le projet d'une marine n'a pas été demandé lors des dernières élections fédérales. Le peuple n'a pas été consulté sur cette grosse question. Ni Sir Wilfrid, ni l'hon Brodeur, ni l'hon. Cloran, ni aucun des orateurs n'en ont dit un mot lors de l'assemblée tenue à Ste-Scholastique, quelques jours avant l'élection fédérale, dans le comté des Deux-Montagnes. On veut nous prendre par surprise.

Nous pourrions citer une foule d'autres témoignages de libéraux qui protestent contre cette loi de la marine de guerre.

Nous avons suffisamment prouvé que MM. Bourassa et Lavergne ne sont pas seuls à protester contre cette loi. Tous les électeurs libres de la province de Québec vont exprimer la même opinion le 21 de septembre prochain en votant en faveur des candidats qui appuient la belle politique préconisée avec tant de patriotisme, de courage et d'éclat par MM. Monk et Bourassa.

— 11 —

Sir J. Mathias Feltner Collection